

Décision Générale colonial

Décision n° 278 6 mars 1953

n° 278 6

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 mars 1953
Numéro JO n° 5 du 01/04/1953	Date du numéro 1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle dont les noms suivent sont engagés à la Compagnie de Gardes-Cercle de Djibouti : Pour compter du 20 février 1953 : Mohamed Youssouf, Mle 356, 2e classe, 1er échelon ; Youssouf Omar, Mle 357, 2e classe, 1er échelon. Pour compter du 24 février 1953 : Ghaleb Ibrahim, Mle 358, 1er classe, 4e échelon ; Mohamed Kebak, Mle 364, 1er classe, 5e échelon ; Ahmed Ali, Mle 366, 2e classe, 2e échelon ; Ali Boulaleh, Mle 359, 2e classe, 1er échelon ; Ahmed Doualeh, Mle 360, 2e classe, 1er échelon ; Warsama Hared, Mle 361, 2e classe, 1er échelon ; Mohamed Nadife, Mle 362, 2e classe, 1er échelon ; Mohamed Omar, Mle 363, 2e classe, 1er échelon ; Abdoulahi Djama, Mle 365, 2e classe, 1er échelon ; Ahmed Aoualee, Mle 367, 2e classe, 1er échelon ; Aden Elmi, Mle 369, 2e classe, 1er échelon.